

FICHE TRAJECTOIRE

DM COMPOST

BUREAU D'ÉTUDES « EXPERT DE LA FILIÈRE BIODÉCHET »



*À partir du projet de composteurs autonomes
de l'école Jean Macé à Arcueil (94)*

Cette fiche a été réalisée à l'issue d'une visite organisée dans le cadre du séminaire du programme COOP'TER (ADEME) en mars 2024 à ARCUEIL.

Cette visite a été animée par Julie Thévenet, maître composteur et chargée de projet chez DM COMPOST. Ont participé à cette visite, des accompagnateurs EFC, des porteurs de projets, des chercheurs, des élus, des responsables de l'ADEME, des agents du périscolaire, le directeur de l'école Jean Macé et des enfants de l'école.

FICHE IDENTITÉ

DM COMPOST

- Date de création : 2013
- Type de structure : SAS (ESUS)
- Nombre de salariés : 10

ACCOMPAGNÉ EN PHASE 1

DU PROGRAMME « COOP'TER

TERRITOIRES DE SERVICE

ET DE COOPÉRATION »

18 mois – 2021-2022

PLUS D'INFOS SUR COOP'TER

<https://bibliothèque.ademe.fr/ressources/la-circulaire-et-dechets-programme-coop'ter-services-et-de-coop-ration>

réduire la taille de ce qui concerne l'ADEME Accompagné jusqu'au lien html inclus »


DM Compost est un bureau d'études et acteur de terrain

reconnu qui accompagne les entreprises et collectivités dans la valorisation locale de leurs déchets organiques. **Une partie des équipes de DM compost a été sensibilisée à l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération.**

Au-delà de « simplement » fournir de l'accompagnement au compostage de proximité, DM Compost se définit comme un « expert de la filière Biodéchet ». L'entreprise accompagne les acteurs franciliens, de l'est et du sud de la petite et grande couronne parisienne, dans la gestion de leurs ressources.

L'objectif est de construire des territoires résilients et actuels de l'humain, pour la régénération du sol vivant. Elle propose une « **solution intégrée unique** » sur-mesure qui s'adapte selon les besoins : étude de gisements et connaissances du territoire, aide à la définition du matériel, formation, accompagnement, etc.



Au sens de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération, une **solution intégrée** consiste à proposer une solution de biens (ici un composteur) et des services (ici de formation, d'étude, d'accompagnement...) pour chaque client. La solution est « unique » et évolutive car conçue au regard des attentes singulières du ou des bénéficiaire(s) de la solution. Elle est aussi évolutive en ce sens que sa forme se transforme au fur et à mesure de l'avancée des projets et de l'évolution du contexte. 

1 LA GENÈSE DU PROJET DE COMPOSTEUR AUTONOME

En septembre 2021, la ville d'Arcueil, déjà bien engagée dans la transition écologique, a sollicité DM Compost pour réaliser une **étude de gisement de biodéchets alimentaires** en vue de la création d'une plateforme de compostage municipal. Il apparaît vite que cette solution n'est pas adaptée au budget dont la ville dispose et ne serait pas économiquement viable en l'état. Mais l'étude démontre en revanche qu'il est possible de développer, localement, des boucles vertueuses avec un **retour au sol de la matière**. Ce retour au sol de la matière est une priorité pour la ville. À la recherche d'un gisement de qualité et disponible en quantité, DM Compost propose alors la **mise en place de composteurs autonomes en milieu scolaire**. Le potentiel de production de compost au sein des établissements scolaires pourrait correspondre à la quantité annuelle achetée par le service Parcs et Jardins de la ville pour les espaces verts et les jardins partagés.

C'est un **premier point de bascule** du projet : l'étude réalisée par Julie Thévenet (DM Compost) permet de requalifier le projet (ses objectifs, sa nature, son ampleur...) en partant des ressources et potentiels réellement existants au sein de la Ville.

Arcueil qui gère 11 établissements scolaires fait alors le choix politique d'expérimenter le compostage autonome en milieu scolaire, en lien avec l'Établissement Public Territorial (EPT) Grand Orly Seine Bièvre. Cet EPT possède la compétence déchets de 24 communes situées au sud de Paris (départements 91 et 94).



réduire la taille

À Arcueil comme ailleurs en France, les biodéchets constituent aujourd'hui une part importante des ordures ménagères. Selon l'ADEME, dans un établissement scolaire, le gaspillage alimentaire s'élève à 100 grammes par couvert et par repas. Cela représente un coût élevé pour les collectivités.

PLUS D'INFOS

- <https://librairie.ademe.fr/ged/8202/RAPPORT-Etude-couts-restauration-scolaire-et-transition.pdf>
- <https://librairie.ademe.fr/agriculture-alimentation-foret-bioeconomie/7619-le-gaspillage-alimentaire-dans-la-restauration-collective.html>

2 L'IDENTIFICATION DES ÉCOLES PILOTES ET DES CONDITIONS DE FAISABILITÉ AVEC LES PROFESSIONNELS CONCERNÉS

L'expérimentation de gestion in situ des biodéchets par compostage démarre initialement au sein de trois écoles pilotes. **Des groupes de travail** sont constitués regroupant des représentants de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre, de DM Compost, et du côté de la ville d'Arcueil, les services petite enfance, parcs et jardins, restauration durable et transition écologique.

Dès le démarrage du projet, **les enjeux de coopération sont multiples**. Avant même d'aller vers les animateurs et les enfants qui seront amenés à accomplir une grosse partie du « travail » nécessaire au compostage, l'une des premières étapes a été de contribuer à créer une **culture commune** au sein des différents services et métiers concernés par le projet. Des temps de formations d'ateliers sont mis en place de manière à dépasser les idées reçues sur le compostage : nuisances, temps d'investissement nécessaire pour les personnels engagés, emprise au sol des sites de compostage, etc.

Des visites sur d'autres sites de compostage autonome sont organisées, permettant de déployer un site, d'identifier les difficultés qui risquaient d'être rencontrées. Parmi les sujets relevés : les bacs qui doivent être bien dimensionnés et de qualité, la régularité de l'approvisionnement en matière sèche (broyat), l'existence de matériel adapté, l'assistance pour les opérations de transfert et la récolte du compost.

C'est un **second point de bascule du projet**. Il était important pour DM Compost d'identifier les freins et leviers que les difficultés à la mise en place des sites de compostages avec les professionnels concernés et sur la base de leur propre expérience. Cet échange entre pairs, dont DM Compost a seulement été l'instigateur a mis en valeur les préconisations formulées par l'entreprise, grâce à des témoignages sans filtre. Ces différents sujets (capables d'empêcher, sinon, le bon fonctionnement d'un composteur autonome) sont devenus de vrais **points d'attention collective** pour les acteurs de la ville d'Arcueil. Le projet se met en place en prenant appui sur les compétences existantes au sein des écoles et des services de la ville. Grâce à une approche réflexive et mobilisant les professionnels amenés à être impliqués dans la mise en œuvre du projet, on est à l'opposé des approches TOP-DOWN classiques.

Ce point est central car l'entièreté du projet (organisation, répartition des rôles, animation) ne peut reposer sur DM Compost. En effet, à terme les composteurs situés dans les écoles doivent être gérés en autonomie par les établissements scolaires et la ville d'Arcueil. Il y a un vrai enjeu à faire **monter en compétence les différents acteurs du projet**, « qu'ils s'en emparent » et inventent les modalités d'action qui leur paraissent les plus efficaces.

3 LE LANCEMENT D'UNE EXPÉRIMENTATION DANS TROIS ÉCOLES PILOTES

Les diagnostics sont réalisés à l'été 2023. Trois écoles pilotes sur les six sont choisies pour l'expérimentation **en fonction de critères discutés collectivement** (potentiels de gisement, configuration du site, etc.), sont choisies. L'école primaire Jean Macé qui accueille 200 enfants du CP au CM2 et qui a fait l'objet de notre visite en mars 2024 est l'une d'entre elles.

Au sein des trois établissements des temps d'informations et de formations ont lieu. Ils regroupent un maximum de personnels amenés à être partie prenante au projet : agents de restauration, animateurs de la pause méridienne, ATSEM, agents des parcs et jardins, enseignants et direction de l'établissement. L'objectif est de présenter le projet (présentation des différentes missions, rôle des enfants par exemple) et de transmettre les savoir et savoir-faire nécessaires à la mise en œuvre du projet, mais aussi de **recruter des « référents » de site**. À l'occasion de ces temps, Julie Thévenet de DM Compost insiste sur le fait que chaque école doit pouvoir mettre en place un mode de fonctionnement qui lui correspond.

Les inaugurations ont lieu en janvier 2024. Au sein de chaque site un écosystème d'acteurs se met progressivement en place au service de la valorisation des biodéchets :

- **Les enfants** participent à la constitution de biodéchets sur le temps du midi. Très vite, les enfants s'approprient les bio-seaux, les outils de pesée et les bacs de compostage.
- **Les animateurs** contribuent à différentes étapes du projet : ils accompagnent les enfants à trier les déchets, contribuent à la pesée, etc.
- **Les enseignants**, qui font des actions engagées autour du compostage un support pédagogique pour traiter les enjeux environnementaux (antigaspiillage, rapport à l'écologie...)
- **Les référents de site** désignés parmi les professionnels pour superviser les opérations de compostage et veiller au bon fonctionnement du site, en s'appuyant sur les personnes-ressources (animateur, gardien, enseignants...) qui peuvent les suppléer au quotidien.
- **Les agents du service "Espace Vert" de la Ville**, qui sont amenés à utiliser le compost comme engrais pour les parcelles qu'ils entretiennent.
- **Les élus et responsables des différents services de la ville**, qui ont joué un rôle moteur pour impulser le projet et s'assurent de créer les conditions (matérielles, organisationnelles, financières) favorables à sa mise en œuvre et son développement.

- **La cheffe de projet DM Compost**, qui accompagne le processus d'expérimentation dans son ensemble. Julie Thévenet forme le personnel et les enfants sur les enjeux et techniques de compostage ainsi que sur la lutte contre le gaspillage alimentaire (directement ou indirectement en faisant appel à des partenaires). Elle réalise des visites de manière régulière (6 visites ont été réalisées sur chaque site), aide les référents à comprendre les problèmes qu'ils rencontrent et à les solutionner (en discutant avec eux lors des visites, où en répondant aux questions posées sur le groupe WhatsApp qu'elle a mis en place), organise avec les professionnels des campagnes de pesée, contribue à **l'évaluation au fil de l'eau** du dispositif d'expérimentation dans son ensemble avec les professionnels, chefs de service et élus municipaux.

4 UN ENRICHISSEMENT DU PROJET ÉTAPE PAR ÉTAPE

Le projet s'est progressivement enrichi, au fur et à mesure que les effets du travail engagé se révèlent. Deux exemples illustrent particulièrement cette capacité à progresser « pas à pas » vers une solution toujours plus adaptée et sollicitant la coopération entre davantage d'acteurs.

1^{ER} EXEMPLE.

Les composteurs sont utilisés 5 jours par semaine par les enfants (très appliqués et engagés). Les bacs sont de taille conséquente, ce qui suppose que les personnes qui réalisent le mélange soient en capacité de manier la fourche et la pelle pour mélanger avec suffisamment de force les matières sèches (broyat) et humides (déchets alimentaires). Pour certaines classes d'âge, les enfants peuvent eux-mêmes participer à cette opération. Le moment du mélange peut même avoir des vertus pédagogiques contribuant à l'engagement des enfants dans la démarche et au développement de leurs connaissances et savoir-faire. Les opérations de transfert en maturation (3 par an en moyenne) nécessitent du temps et une certaine force physique dont le projet a souhaité préserver les référents. Ce travail a été confié à un atelier chantier d'insertion (ACI) implanté sur le territoire. La cheffe de projet DM Compost a formé le salarié en parcours d'insertion concerné, contribuant ainsi à un développement des compétences individuelles et collectives. Le salarié en parcours d'insertion concerné ainsi que la gardienne – qui doit lui donner accès au site en dehors du temps scolaire – sont intégrés au groupe WhatsApp de manière à favoriser les transmissions d'information entre l'ensemble des professionnels concernés et l'implication de ces nouveaux acteurs dans le projet. La gardienne alerte directement son interlocuteur aux espaces verts si elle constate qu'il n'y a plus assez de broyat disponible. Elle est progressivement devenue co-référente du site de Jean Macé avec l'animatrice du périscolaire !

RESSOURCES IMMATÉRIELLES

On voit ici que l'enrichissement du projet tient ici beaucoup à l'attention portée par la cheffe de projet DM Compost aux ressources immatérielles dont sont (potentiellement) porteurs les acteurs concernés par le projet et aux conditions de leur développement. La capacité à identifier les freins à la coopération et les compétences complémentaires pouvant contribuer à l'amélioration de la solution est ici centrale, de même que le souci accordé à la création de liens de confiance entre les différents acteurs impliqués (ou pouvant s'impliquer) dans le projet.

2^{ÈME} EXEMPLE.

Dans l'école Jean Macé, c'est une animatrice du périscolaire qui est devenue référente de site. Elle mobilise les enfants, surveille les gestes (certains veulent « brasser » en plus de déposer les déchets), alerte en cas de souci (moucheron, odeurs...), remonte les infos à DM Compost. Elle est devenue le relais de DM Compost sur place et une « experte » auprès des autres intervenants (autres animateurs, parents, enseignants, élus...). Lors de notre visite apprenante organisée par DM Compost et consacrée à la présentation du projet, l'animatrice référence de l'école interpelle les élus en faisant remonter que certains parents leur demandent s'ils peuvent utiliser le composteur de l'école pour leurs propres déchets, ce à quoi elle ne sait pas répondre. Se révèle ainsi, à travers ce geste qui peut paraître anodin, une externalité positive induite par le projet. La discussion qui s'ensuit permet d'en préciser la teneur : les enfants impliqués dans le projet en parlent à leurs parents quand ils sont de retour de l'école, à tel point que certains parents commencent à se demander s'ils ne pourraient pas ramener leurs déchets au composteur de l'école. L'échange permet de préciser que le dispositif n'est pas adapté pour ce type de pratiques, mais un des élus indique qu'il y a là sans doute matière à réfléchir pour envisager la mise en place de composteur en pied d'immeuble. Il s'agit d'une externalité positive.

EXTERNALITÉ

On voit ici un enjeu central pouvant contribuer à l'enrichissement du projet : la capacité à identifier les externalités (effets involontaires) induites par le projet (en l'occurrence, le fait que certains parents sont conduits à faire évoluer leurs attentes vis-à-vis du compostage). En EFC, cela s'appelle « l'internalisation des externalités », c'est-à-dire, précisément, la capacité à faire d'une externalité (un effet involontaire de l'action), un enjeu de performance *directement visé*.

Des composteurs de quartier et des points d'apport volontaires vont voir le jour dans le quartier. Le quartier Jean Macé est ciblé comme prioritaire pour le déploiement suite à l'échange décrit plus haut.

5 EFFETS UTILES ET EXTERNALITÉS GÉNÉRÉS PAR LE PROJET À DATE

La mise en mouvement des uns et des autres autour du projet conduit en définitive à produire de multiples effets utiles, qui, en définitive, débordent assez largement l'objectif initial de la démarche (un retour au sol de la matière).

En nous fondant sur le travail d'évaluation mené au fil de l'eau par la Cheffe de projet DM Compost, nous identifions plus particulièrement les effets utiles et externalités suivantes :

POUR LES ENFANTS ET LEUR FAMILLE

- Un développement, pour les enfants, des connaissances et savoir-faire en matière de compostage et de gaspillage alimentaire ;
- Un élargissement, pour les familles, des possibilités d'action pour contribuer à la transition écologique (à travers les enfants).

POUR LES PROFESSIONNELS AGISSANT AU SEIN DES ÉCOLES CONCERNÉES

- Un développement des compétences individuelles et collectives autour du compostage et du gaspillage alimentaire ;
- Une fierté à s'engager sur un projet pilote : « *Nous, à Jean Macé, on composte !* ».
- Une dynamique fédératrice qui soutient l'engagement et la reconnaissance de personnels dont les métiers sont traditionnellement peu valorisés (animateur, gardien...).

POUR LA STRUCTURE D'INSERTION

- Une montée en compétences sur les enjeux de compostage.

POUR LES RESPONSABLES DE SERVICES ET ÉLUS DE LA VILLE

- La valorisation de ressources qui, sinon, seraient des déchets : des économies de 5 000 à 6 000 euros par an *a minima* sur les dépenses en engrais (à l'heure actuelle) ;
- Une réduction du gaspillage alimentaire ;
- Une montée en compétences des élus et des techniciens mais aussi des responsables des espaces verts désormais mieux familiarisés avec les biodéchets et le compostage ;
- Une contribution au développement de l'insertion socioprofessionnelle sur le territoire
- Une mise en mouvement des acteurs (élus, techniciens de la ville, professionnels des écoles, habitants) autour de la démarche favorable à la transition.

SUR LE PLAN TERRITORIAL

- Le projet a plus largement contribué au développement d'un patrimoine collectif qui vient soutenir la capacité des acteurs à agir ensemble dans une perspective de développement durable.

6 ET DEMAIN : C'EST QUOI LA SUITE ?

Les composteurs autonomes sont plébiscités par les enfants qui dès la rentrée scolaire 2024-2025 étaient impatients de reprendre. L'idée est aujourd'hui d'aller vers **cinq sites de compostage autonomes** toujours en milieu scolaire et de s'appuyer sur les référents de site actuels et l'importante montée en compétences des élus et techniciens de la ville. Il y a une vraie demande des animateurs du périscolaire qui désirent être formés. Leur participation à l'animation des sites de compostages va être intégrée dans leurs fiches de poste.

L'élargissement du cercle d'acteurs se poursuit ainsi que la montée en compétences. Ainsi au moment de la visite, les services espaces verts s'inquiètent que ce compost issu des écoles soit trop riche et se questionnent beaucoup sur son utilisation. La cheffe de projet DM Compost organise des temps d'échanges. Des ajustements vont donc devoir être faits, ce qui mobilisera d'autres acteurs (un spécialiste de la nutrition des sols, par exemple) afin d'adapter le compost aux besoins des plantations de la ville. En parallèle, côté école, de nouveaux points de vigilance émergent. Par exemple, pendant les vacances scolaires, les animateurs sont amenés – pour des raisons organisationnelles internes à leur service – à changer d'école d'affectation. Cela pose de nouvelles questions en termes de formation, d'animation de la communauté, de conduite de projet, etc.

Alors qu'il y aura d'ici quelques mois cinq sites, il est temps pour DM Compost de passer le relais et de se retirer peu à peu du projet, qui aujourd'hui va bien au-delà de la « simple » valorisation des déchets. C'est à présent à la ville et à l'EPT Grand Orly Seine Bièvre de gérer ce **travail d'animation et de suivi opérationnel des sites** en s'appuyant sur la **dynamique de coopération engagée, les compétences acquises et les dispositifs organisationnels** (3 comités de pilotage en place).

Fin 2024-2025 s'annonce comme une étape décisive dans la dynamique de DM COMPOST. La double casquette terrain/chef de projet si elle a démontré sa pertinence, mobilise très fortement chaque collaborateur. Toute une **réflexion collective** est en cours au sein de la SAS pour que les salariés puissent conserver un meilleur équilibre vie pro et vie personnelle. **Co-construire la transition écologique à l'échelle d'un territoire demande un engagement fort et il est vital que les dirigeants et salariés prennent en charge la protection de ce précieux équilibre.**

7 LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DU PROJET

L'ÉMERGENCE D'UN ÉCOSYSTÈME COOPÉRATIF DE PROXIMITÉ COMME CONDITION DE RÉUSSITE DU PROJET

La capacité à tenir la promesse initiale du projet, à savoir la valorisation des biodéchets, tient en définitive dans la coopération entre de multiples acteurs professionnels et citoyens décidant de faire évoluer leurs pratiques en faveur d'un projet commun.

DM Compost joue ici un rôle particulier au sein de l'écosystème. Il assume une **fonction d'intégrateur** visant à rendre possible l'émergence d'un projet favorisant la convergence d'intérêts autour d'enjeux territoriaux, à soutenir la coopération entre les uns et les autres, à soutenir la montée en compétences autour des enjeux liés au compostage, à évaluer au fil de l'eau les effets du projet, à contribuer à l'amélioration de la solution mise en place, à mobiliser de nouveaux partenaires en cas de besoin...

LA MISE EN PLACE DE DISPOSITIFS DE SOUTIEN À LA COOPÉRATION

La coopération entre les différents protagonistes n'est pas tombée du ciel. Elle s'est progressivement développée à travers **l'activité déployée** par la cheffe de projet DM Compost et la mise en place de dispositifs spécifiquement dédiés à cet effet :

- Une écoute au fil de l'eau des contraintes et ressources qui freinent ou favorisent l'engagement de chacun dans le projet ;
- La mise en place d'un groupe WhatsApp entre les professionnels concernés par le projet ;
- L'installation de temps d'échange entre les référents de site et les autres professionnels contribuant au projet (ex. animateurs, gardiens, enseignants...);
- La remontée des difficultés rencontrées et des potentiels au sein du comité pilotage ;
- Plus largement, la mise en place d'une véritable démarche d'expérimentation avec l'ensemble des acteurs impliqués dans le projet ;
- L'intégration dans les fiches de poste des référents de site de leurs missions liés au compostage.

SYSTÈME D'ACTEURS



UNE ORGANISATION DU TRAVAIL INTERNE À DM COMPOST FAVORABLE À LA COOPÉRATION

Jusqu'à maintenant nous avons interrogé le projet singulier mis en place par DM Compost avec la Ville d'Arcueil. Dorénavant, nous nous plaçons à l'échelle de l'entreprise DM Compost elle-même : quelles sont les conditions organisationnelles propres à l'entreprise qui ont rendu possible la mise en œuvre d'un tel projet.

Nous retenons trois principaux points, qui n'ont pas valeur d'exhaustivité.

Premièrement, DM Compost a construit son offre selon une **logique de solution intégrée**. La structure propose aux collectivités – et autres acteurs qui la sollicitent – une solution « sur mesure » mêlant, selon les besoins, la réalisation d'études et de diagnostics, la formation et l'accompagnement des personnes en charge du projet, l'appui à la réalisation d'activités spécifiques (ex. les pesées), l'animation de la communauté d'acteurs engagés dans le projet, le suivi et l'évaluation des actions. C'est parce qu'elle positionne son offre à cette échelle – en misant sur la complémentarité et l'intégration de ces différentes activités – qu'elle est en capacité de mettre en œuvre un projet d'ensemble, qu'elle peut répondre aux enjeux de ses clients tout en contribuant à produire des externalités positives pour le territoire (valorisation des biodéchets, réduction du gaspillage alimentaire, enrichissement des métiers...).

Deuxièmement, les modalités de contractualisation sont pensées de telle manière à ajuster au plus près des besoins réels du projet, au fur et à mesure qu'ils se révèlent. Ainsi, par exemple, s'agissant du projet mis en place au sein des écoles de la commune d'Arcueil, certaines activités sont financées par un système classique de **marché public** (ex. étude, achat de matériel, formation initiale...), tandis que d'autres sont facturées au fil de l'eau, selon une **logique de forfait** (ex. visites de suivis, animation de la communauté...).

Troisièmement, l'organisation mise en place au sein de l'entreprise est telle qu'une même personne (la cheffe de projet) est capable de tenir **l'ensemble des dimensions de la solution** intégrée vis-à-vis des acteurs concernés par le projet. Là où les structures classiques fondent leur dynamique de performance sur une **division du travail** très forte entre les différentes fonctions assumées par l'entreprise (chefs de projet, formateurs, techniciens, ...), l'organisation du travail au sein de DM Compost est structurée autour de la fonction de « maître composteur » dont l'activité mêle à la fois des dimensions très opérationnelles (suivi des actions, appui à la réalisation de pesées...) et stratégiques (conseil auprès des élus et chef de service, évaluation du projet, gestion budgétaire...). Parce qu'il facilite la capacité à réaliser des arbitrages en temps réel qui tiennent compte de l'ensemble des dimensions du projet, avec une certaine réactivité vis-à-vis des bénéficiaires, ce mode d'organisation nous semble particulièrement favorable à ce type de projets orienté transition écologique. À condition toutefois d'être attentif à ce cumul des fonctions assumées par ces professionnels ne se traduisent pas seulement par un cumul des contraintes, mais soit également un vecteur de reconnaissance.



AVEC LE SOUTIEN DE



DRIEAT Île-de-France
Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et des transports



RÉDACTION



- **Brian Demas**, Intervenant chercheur du Laboratoire Atemis, Co-président Association Terres EFC Île de France
- **Stéphanie Hauville**, Déléguée Générale Association Terres EFC île-de-France

ET LA PARTICIPATION DE



- **Julie Thévenet**, DM Compost



